



Etudes

Film France / Ficam : une mesure de l'impact positif des crédits d'impôts

Film France et la Ficam (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia) ont présenté dans le cadre du Festival de la fiction TV de La Rochelle, vendredi 15 septembre, une analyse des **tendances de la production audiovisuelle en France** et de l'impact des dispositifs de crédit d'impôt sur la localisation des productions.

Avec 7 843 jours de tournage de fictions TV françaises en 2016, en hausse de 4 % par rapport à 2015, à comparer à 6 461 jours en 2012, point bas de la décennie, la tendance reste à la hausse, sans retrouver toutefois le niveau record de 2006 (8 589 jours).

Les délocalisations de tournage de fiction françaises à l'étranger demeurent à un niveau faible : 357 jours



contre 426 en 2015, au lieu de 686 en 2011 et 804 en 2005.

L'Ile-de-France concentre 43 % des tournages de fictions françaises, la région Paca 20 %, tandis que les régions Hauts-de-France, Auvergne Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine font jeu égal avec 6 % chacune, suivies de l'Occitanie (4 %). Les aides régionales ne sont pas déterminantes dans la localisation des productions puisque 64 % des tournages en France n'y ont pas fait appel.

Multiplication par 4 des tournages de fictions étrangères en France

La hausse du nombre de **jours de tournage de fictions étrangères est spectaculaire** : il est multiplié par 4, passant de 232 jours en 2015 à **846 en 2016. Ce sont 29 fictions étrangères qui ont été tournées en France**, contre 14 en 2015. Sur ces 846 jours, 560, soit 66 %, ont bénéficié du Crédit d'impôt international (C2I).

« Les mesures prises il y a deux ans ont rendu le **C2I français compétitif au niveau international** », s'est félicité **Marc Tessier**, président du conseil d'administration de Film France. Rappelons que le taux de ce crédit d'impôt avait été relevé en 2014 à **30 % des dépenses éligibles** ouvrant droit à une déduction fiscale (contre 20 % auparavant) avec un plafond porté de 20 à 30 millions d'euros et que c'est cette formule qui s'est appliquée en 2016.

C'est la première fois que Film France, le réseau d'accueil des tournages en France, et la Ficam font une **communication commune** autour de leurs observatoires respectifs : l'observatoire de la géographie des tournages de Film France mesure chaque année le nombre de jours et la localisation des tournages de fictions TV françaises et étrangères en France ; l'observatoire Métiers et Marchés de la Ficam recense les tournages des films de fiction unitaires et de séries télévisées, et permet de suivre l'évolution du volume des productions de

fictions TV françaises.

Pour Marc Tessier, **les crédits d'impôt domestique et international sont devenus un élément essentiel du financement de la production audiovisuelle**. Il estime qu'ils représentent un apport de 5 à 7 % du financement global de la production de fiction en France.

Au total, le crédit d'impôt domestique audiovisuel (tous genres confondus) a représenté un manque à gagner fiscal de 126 millions d'euros en 2016, et le C2I de 15 M€, des montants qui sont autant d'apports à la production, a indiqué Marc Tessier.

Alors que ces dispositifs sont susceptibles d'être remis en cause à chaque loi de finances, les deux organisations veulent travailler à leur pérennisation, en les faisant voter pour trois ans, avec le soutien de Xavier Bertrand, président de la région Hauts-de-France, a confié Marc Tessier.

Délocalisations et semaines de tournage en baisse au 1er semestre 2017

Les premiers chiffres recueillis par la Ficam auprès de ses membres **pour le premier semestre 2017** comptabilisent **572 semaines de tournage, en baisse de 29 % par rapport au premier semestre 2016**. Pour la fédération, cette baisse est à relativiser compte tenu des bons chiffres de 2016 (quasiment 900 heures produites sur l'année). « Il s'agit d'un phénomène cyclique de rattrapage [...]. Après un 1er trimestre au ralenti, le 2e trimestre récupère une partie du retard mais pas suffisamment pour obtenir un 1er semestre à la hauteur des années précédentes », a indiqué **Jean-Yves Mirski, délégué général de la Ficam**.

Le taux de délocalisation, avec 23 semaines de tournage à l'étranger sur 572, est en baisse de 6 points pour se retrouver à 4 %, soit le plus faible taux depuis 2010, « ce qui démontre l'efficacité des nouveaux crédits d'impôts », note l'étude Ficam. ■